

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00633
Numéro SIREN : 803 124 825
Nom ou dénomination : 2 roues loisirs scooter loisirs

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2020 sous le numéro de dépôt 936

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/936

Déposant :

Nom/dénomination : 2 roues loisirs scooter loisirs

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 803 124 825

N° gestion : 2014 B 00633



Handwritten signature or initials.

SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIR
51 AV JOSEPH ABEBERRY

64500 CIBOURE

07 FEV. 2020

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/06/2018 au 31/05/2019

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

4

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/05/2019	Net au 31/05/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	36 000		36 000	36 000
Autres immo.incorp.,avances & acptes	156	131	25	77
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	66 654	28 123	38 530	21 165
Autres immobilisations corporelles	1 066	870	196	409
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	2 401		2 401	2 345
Total	106 277	29 124	77 153	59 996
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	34 167		34 167	48 021
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	184		184	124
Etat, impôts sur les bénéfices	211		211	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	283		283	4
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				264
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 677		7 677	2 694
Total	42 522		42 522	51 106
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	120		120	117
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total	120		120	117
TOTAL ACTIF	148 919	29 124	119 795	111 219

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/05/2019	Net au 31/05/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	20 600	20 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 769	-11 282
Résultat de l'exercice	3 992	3 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	16 824	12 831
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	53 459	28 535
Découverts, concours bancaires	9 502	13 570
Associés et dettes financières diverses	18 275	39 189
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 180	14 340
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux	193	94
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 740	2 047
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	622	613
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	102 971	98 388
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	119 795	111 219

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/06/2018	%	du 01/06/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/05/2019	CA	au 31/05/2018	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises	70 154	40,26	70 230	49,02	-76	-0,11
Production vendue	104 088	59,74	73 047	50,98	31 040	42,49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	18 180	10,43	26 053	18,18	-7 873	-30,22
Total	192 421	110,43	169 330	118,18	23 091	13,64
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises	78 057	44,80	67 279	46,96	10 778	16,02
Variations stock (marchandises)	13 854	7,95	22 529	15,72	-8 675	-38,51
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	57 908	33,23	53 272	37,18	4 637	8,70
Total	149 819	85,98	143 079	99,86	6 740	4,71
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	1 062	0,61	1 655	1,16	-594	-35,88
Salaires et traitements	10 726	6,16	4 882	3,41	5 843	119,68
Charges sociales	3 952	2,27	3 171	2,21	781	24,62
Dotations amortissements et prov.	17 539	10,07	8 109	5,66	9 430	116,29
Autres charges	2	0,00	1	0,00	1	157,33
Total	33 279	19,10	17 818	12,44	15 461	86,77
Résultat d'exploitation	9 322	5,35	8 432	5,89	890	10,56
Produits financiers						
Charges financières	5 588	3,21	3 277	2,29	2 310	70,50
Résultat financier	-5 588	-3,21	-3 277	-2,29	-2 310	-70,50
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	3 735	2,14	5 155	3,60	-1 420	-27,55
Produits exceptionnels	5 333	3,06	2 296	1,60	3 037	132,27
Charges exceptionnelles	5 076	2,91	3 938	2,75	1 138	28,90
Résultat exceptionnel	258	0,15	-1 642	-1,15	1 899	115,70
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	3 992	2,29	3 514	2,45	479	13,63

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/05/2019

Madame, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/05/2019, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Présentation des états financiers :

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Activité de la société au cours de l'exercice :

Pour cette seconde année d'activité nous avons augmenté le Chiffre d'Affaires et réduit quelque peu les dépenses. Nous achetons toujours les scooters au magasin Piaggio Oillataguerre et les revendons dès le mois de septembre. Il y a à Saint Jean de Luz une demande toujours plus importante pour la location de scooters.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Pour l'année prochaine il faudra sensiblement augmenter le nombre de scooters et réussir à développer les engins électriques. Nous allons arrêter l'activité gyropode jugée trop dangereuse,

Événements importants survenus depuis le clôture de l'exercice

Activités de recherche et développement :

Nous allons nous efforcer de proposer pratiquement toute la gamme Piaggio et Vespa en location. Développement aussi de la gamme de vélos électriques,

Prise de participations :

Je vous signale que nous avons pris, au cours de l'exercice, une participation de zéro euro dans le capital de la société.

Proposition d'affectation du résultat :

SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIRS
Gare de St-Jean-de-Luz
64500 ST-JEAN-DE-LUZ
Tél. 05 59 47 79 24
Capital de 20600 euros
Siren : 803 124 825 RCS BAYONNE

D.P.D

ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de 3992euros. Je vous propose d'affecter ce résultat de la manière suivante : affectation au compte report à nouveau.

Dividendes antérieurement distribués :

Selon les dispositions de l'article 243 bis du CGI. Je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39(4°) du même code.

Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président pour l'exercice écoulé.

Le Président,

J.P. Debrincat



SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIRS

Gare de St-Jean-de-Luz
64500 ST-JEAN-DE-LUZ
Tél. 05 59 47 79 24

Capital de 20600 euros
Siren : 803 124 825 RCS BAYONNE

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIRS

SAS au capital de 20 600 € (vingt mille six cents euros)

dont le siège social se situe : 51 Avenue Joseph Abeberry 64500 Ciboure

inscrite au RCS de Bayonne sous le numéro 803 124 825 - 2014 B 633

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 02/09/2019 à St Jean de Luz.

L'assemblée est présidée par Jean-Paul DEBRINCAT, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Associés présents

Sont présents ou représentés, et ont signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

- JEAN-PAUL DEBRINCAT, détenant 11 000 part(s) sociale(s)
- SOUAD DEBRINCAT, détenant 2 000 part(s) sociale(s)
- JEAN MANUEL OILLATAGUERRE, détenant 1 000 part(s) sociale(s)
- PHILIPPE THOA, détenant 2 500 part(s) sociale(s)
- AOUINI MOHAMMED, détenant 2 500 part(s) sociale(s)

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

Documents soumis à l'assemblée

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée lors de la convocation, et sont mis à sa disposition pour l'assemblée générale :

Le rapport de gestion, compte de résultat, Affectation du résultat.

Ces pièces ont bien été communiquées dans les délais légaux avant la date de la présente réunion.

SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIRS

Gare de St-Jean-de-Luz

64500 ST-JEAN-DE-LUZ

Tél. 05 59 47 79 24

Capital de 20600 euros

Siren : 803 124 825 RCS BAYONNE

1
J.P.D.



T/C

Lecture du rapport spécial du Président

Lecture est donnée du rapport du Président, et le cas échéant du rapport du Commissaire aux comptes.

L'assemblée prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Débat et questions posées par les associés

La discussion est ouverte avec les réponses aux questions écrites posées par les associés.

Augmentation du nombre de scooters ?, se développer vers l'électrique ? Abandonner l'activité gyropode

Face à ces questions, les réponses suivantes ont été apportées : Augmenter sensiblement le parc de scooters toujours des Piaggio , acheter plus de vélos électriques et arrêter l'activité gyropode.

Ordre du jour

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mises aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- l'approbation des comptes
- l'affectation du résultat de l'exercice
- rémunération du Président

Résolution 1 - Approbation des comptes de l'exercice clos

L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 - Affectation des résultats

L'assemblée générale prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 3992 € (trois mille neuf cent quatre vingt douze euros). Il est décidé d'affecter le montant de ce bénéfice comme suit :

Le bénéfice de l'exercice qui se montent à 3992euros, est affecté au compte "report à nouveau".

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

D. P. D.²

Résolution 3 - Rémunération du Président


L'Assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte que le Président a perçu une rémunération de 12 700 € (douze mille sept cents euros) et l'approuve purement et simplement.

Les présents Commissaires aux comptes sont désignés conformément aux Statuts, et en fonction de la durée donnée dans les Statuts.

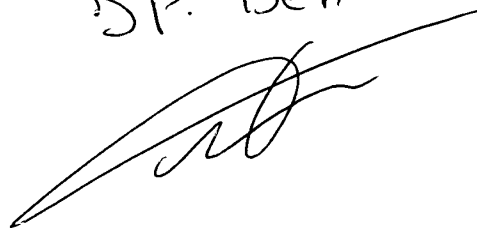
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Ciboure, le 02/09/20¹⁹ en 5 exemplaires.

Mme Saoud Lyoubi


SIGNATURES :

J.P. Debrizat Président


SAS 2 ROUES LOISIRS SCOOTER LOISIRS

Gare de St-Jean-de-Luz

64500 ST-JEAN-DE-LUZ

Tél. 05 59 47 79 24

Capital de 20600 euros

Siren : 803 124 825 RCS BAYONNE